

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces sont approximatives. Les retombées, seuils, soffites, faux plafond, équipements sanitaires sont figurés à titre indicatif, et peuvent subir des modifications pour impératif technique. Les appareils ménagers ne sont pas fournis. La hauteur des seuils au droit des porte-fenêtres sur balcons ou terrasses pourra varier de 2 à 20 cm à partir du sol intérieur.

A la demande de l'acquéreur, il peut être établi un contrat de Travaux Modificatifs de l'Acquéreur (TMA). Ces demandes devront faire l'objet d'un plan spécifique établi par la maîtrise d'oeuvre (*Plan de vente TMA-). Après intégration des demandes, le logement peut ne plus répondre à l'intégralité de la réglementation pour accessibilité. (Dans la limite de l'arrêté ministériel)

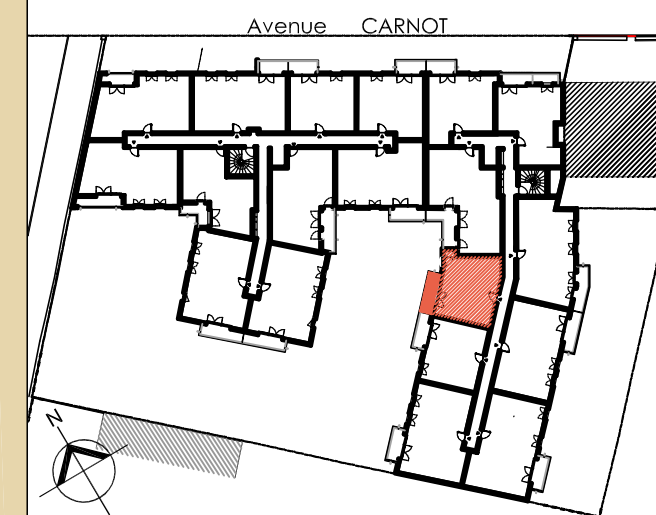


LEGENDE

- PF : Porte-fenêtre
- F : Fenêtre
- VR : Volet roulant
- TE : Tableau électrique
- CH : Chaudière
- R : Réfrigérateur
- Cuis.: Cuisson
- LV : Lave vaisselle
- LL : Lave linge
- PL : Placard
- Soffite
- Applique + prise étanche



LE DOMAINE DE JULES
7-9, Avenue Carnot
77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS



Bâtiment A - 1er Etage

Appartement 1-106	T2
Pièce de vie	23,10 m ²
Chambre 1 + PI	12,45 m ²
Salle de Bain + PI	7,53 m ²
TOTAL SURFACE HABITABLE	43,08 m²
Balcon <i>environ</i>	5,95 m ²
SURFACE TOTALE	49,03 m²

INDICE : A DATE : 08/06/2020